

Présentation des axes stratégiques de la stratégie régionale de recherche et innovation (SRRI)

1. Les deux axes stratégiques et les actions prioritaires

La SRRI s'articule autour de deux axes stratégiques, qui visent à renforcer les capacités régionales, à promouvoir l'excellence scientifique et technologique, et à garantir une gouvernance inclusive et transparente. La structuration de cette initiative régionale repose sur une organisation clairement définie, regroupant divers départements ayant des rôles complémentaires pour répondre aux objectifs de la SRRI. Ces axes sont déclinés en actions prioritaires :

AXE STRATEGIQUE 1 : METTRE EN PLACE UNE STRUCTURE REGIONALE CHARGEE DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION SOUS L'EGIDE DE LA COI	
Recommandations	Actions
1. Développement de la coopération régionale et la mobilité	- Compendium de l'écosystème R&I, instituts, centres, laboratoires, universités, travaux, produits, publications, infrastructure de recherche : bassin d'expertise et référencement d'un pool d'experts/thématiques dans la région. - Réseau des jeunes universitaires/Forum d'échanges [AUF/IORA/WIOMSA/RCMD] et l'accès des femmes à la Recherche Scientifique - Développer un programme de mobilité des chercheurs (doctorants et post docs), des experts, des techniciens et les cadres administratifs¹. - Plaidoyer pour des accords de mobilité scientifique entre les pays membres de la COI ; - Bien étudier les besoins et les complémentarités parmi les pays COI - Développer un plan d'action pour renforcer les partenariats internationaux à partir de l'action régionale (avec COI comme acteur clé) - Constitution d'un Conseil Régional pour la Recherche (Regional Research Advisory Council) sous l'égide de la COI
2. Mutualisation des ressources communes	- Capitaliser sur les savoir-faire existants (Unités de Recherche thématique/centre d'excellence) - Faciliter l'utilisation des laboratoires et des infrastructures entre les pays membres - Mettre en place une plateforme commune (demande de la communauté ESR) et des infrastructures (données, services techniques, observation) - Alimenter la plateforme par une base de données des publications d'article - Disposer d'une banque de CV des chercheurs de la région dans la plateforme pour faciliter la recherche d'expertise au sein de la région - Mettre en place un portail régional de R&I
3. Attractivité globale de l'enseignement supérieure	- Communication vers l'enseignement secondaire - Conférence et communication orienté vers la société - Communication vers les entreprises - Communication vers les pays voisins

¹ : cette démarche est soutenue par l'Action-Clé 2 du programme ERASMUS + et vise les pays tiers non-associés au Programme (dont les pays de la COI). Par exemple le projet DOCET4Africa permet de valoriser l'expérience européenne sur la création, la gestion et le renforcement des écoles doctorales dans les pays comme les Comores ou Madagascar, où ce dispositif n'existe pas, ou est encore en état embryonnaire.

4. Engagement de la Diaspora en matière de la recherche dans les pays membres	- Référencement/accès à la diaspora pour la recherche de financement - Établir des partenariats scientifiques (tutelle) - Partage des travaux scientifiques - La mise à contribution d'une expertise - Organiser des journées de mérite à la diaspora dynamique en recherche et innovation dans la région - Exploiter les relations des chercheurs résidant à l'étranger au profit du pays d'origine à travers des Co publications
5. Développement du continuum Enseignement Secondaire et formation professionnelle-ESRI à travers l'amélioration de l'attractivité ESRI	- Organiser des séminaires, ateliers et des formations - Renforcement des capacités des chercheurs dans la promotion et la valorisation de leurs travaux de Recherche : programme de formation intra-universitaire/école doctorale régional en ligne - Communication vers l'enseignement secondaire - Conférences par des professeurs et chercheurs en dehors de l'enseignement régulier - Communication vers les entreprises : pour les stages, formation continue et pour repérer les besoins - Recherche conjointe avec les entreprises
6. Développement de la technologie émergente	- Organiser une conférence internationale pour la région de la COI sur l'application de l'Intelligence Artificielle Générative sur l'enseignement et la formation.
7. Développement d'une stratégie de recherche financière externe (AAP national, multilatéral international)	- Examiner une panoplie d'instruments financiers orientés vers la RI - Stimuler le fonds des PTF pour le fonds régional
8. Visibilité de la Recherche et de L'Innovation de la région COI	- Portail régional de R&I
AXE STRATEGIQUE 2 : REGLEMENTER LA STRUCUTRE REGIONALE MISE EN PLACE	
1. Institutions et gouvernance	- Approuver officiellement les textes régissant la structure - Plaidoyer pour des stratégies R&I nationales développées au niveau de chaque pays membre - Stratégie Régionale de Propriété Intellectuelle - Mobiliser les accords-cadres de la COI pour intégrer au système de gouvernance : OPL/Ministères, l'AUF, l'IOA, AFRAN, CIRAD, CBOI, et les PTF, et cadrer les projets de coopération à venir dans le sillage de la stratégie. - Fonctionnement par des règles claires et démocratiques des instances de décision, avec une autonomie de fonctionnement par rapport aux cadres nationaux - Des politiques publiques qui encourage la transversalité et les initiatives d'en bas (bottom-up)
2. Développement de l'inclusivité dans l'ESRI	- Communication vers les filles/femmes notamment sur STIM et des catégories défavorisées - Proposer des cours de rattrapage entre le secondaire et l'enseignement supérieur.

	- Communiquer régulièrement avec l'enseignement secondaire sur les besoins - Utiliser les possibilités de soutien international (UNESCO, UNICEF). - Multiplier et rendre effectives, les conventions et les accords cadre de la recherche entre les pays membre
3. Valoriser la R&D par le biais de la Recherche et de l'innovation dans les entreprises et nourrir les partenariats avec les entreprises	- Facilite le dialogue public privé - Autorité régionale secteur privé - Renforcement de capacités des directions stratégiques (R&I) et structure d'appui à la valorisation/commercialisation des produits de recherche - Mesures régionales de facilitation des opportunités de partenariats : schème, plateformes d'échanges [CBOI], co-financement public-privé, concours régionaux, accréditation régionale des structures d'appui (incubateur/BTT/BPI, HEC, MRIC, etc.) ; - Invitation des conférenciers venant du monde de l'entreprise - Utiliser les entreprises comme plateforme pour la mobilité intérieure et internationale - Avoir un plan d'impact socio-économique de la R&I
4. Brevets	- Mettre en place un bureau régional sous la COI pour faciliter le dépôt de brevets, notamment pour protéger la biodiversité, les ressources naturelles et les savoirs traditionnelles - Mettre en place un fonds de soutien pour financer en partie le dépôt de brevets par les pays membres de la COI.